Un Club pour les dirigeants associatifs employeurs
ou souhaitant le devenir

DOSSIER DE PRESSE

Contact Presse

Mélodie GREZES
clubassoemploi@ppsj.com
01 45 80 54 00

AOUT 2010

Contexte : les associations en Ile-de-France 3

L'historique 4
Qu'est ce que le Club Asso Emploi ? 5
Les membres du Club Asso Emploi 6
Le fonctionnement du Club Asso Emploi 7
Les outils du Club Asso Emploi 8
Zoom sur : le site internet 9
Les coordinateurs du Club Asso Emploi Ile-de-France 9
Les Clubs départementaux 11
Les partenaires du Club Asso Emploi 12
La revue de presse : ils parlent du Club 13

Contacts 14

LE CONTEXTE* : Les associations en Ile-de-France

La région Ile-de-France compte entre 170.000 et 200.000 associations en activité.

Chaque année, plus de 13 000 associations se créent dans la région dont 38 % dans la seule ville de Paris. Les secteurs les plus actifs sont ceux de la culture et du champ social (respectivement 25% et 10% des créations d'associations).

Les bénévoles associatifs

Le nombre de bénévoles en Ile-de-France est estimé entre 2,2 et 2,5 millions. Parmi eux, on compte entre 900 000 et 1 million de bénévoles qui interviennent de manière suivie dans une association.

Les associations employeurs

Le secteur associatif est très dynamique en termes de création d'emplois. En 2008, la région Ile-de-France comptait plus de 28.000 associations employeurs, ce qui correspond à 6% du total de l'emploi privé de la région. Entre 2000 et 2008, le secteur associatif a ainsi créé **32.000 emplois**.

Les petites et moyennes associations (moins de 10 salariés) représentent près de 80% des associations employeurs d'Ile-de-France.

Répartition des associations employeurs en Ile-de-France selon le nombre de salariés

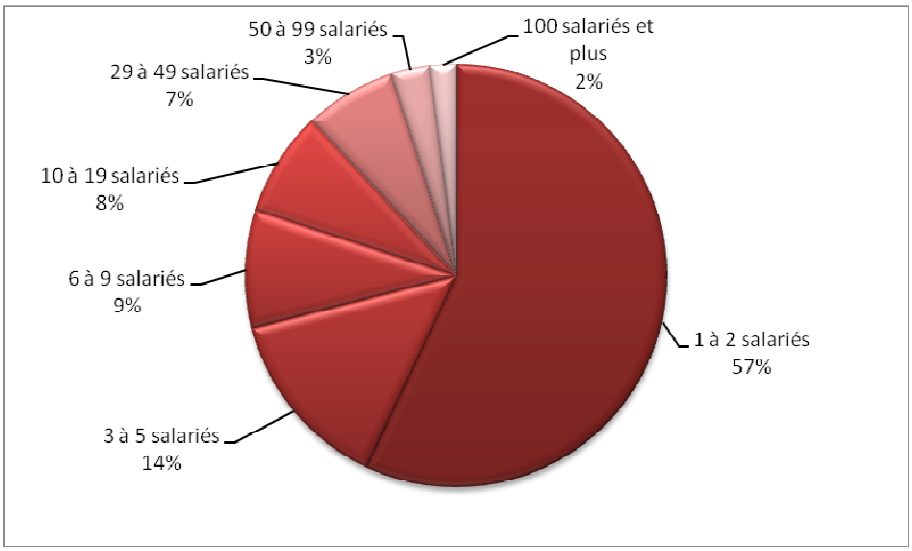

* Source : Recherches et Solidarité - Les associations en Ile-de-France, repères et chiffres clés. Janvier 2010.

L'HISTORIQUE

Dans leur fonction d'accompagnement des associations, l'ADDEL et PPSJ reçoivent quotidiennement les bénévoles, salariés et dirigeants associatifs et sont confrontés à leurs questionnements sur la gestion et le développement de leurs structures.

En 1998, la mise en place du dispositif NSEJ (Nouveaux Services Emplois-Jeunes) a accéléré la professionnalisation des associations bénéficiaires de cette aide à l'emploi et l'ADDEL ET PPSJ ont alors été confrontés de plus en plus régulièrement à de nombreuses questions de dirigeants associatifs sur la fonction employeur :
Quelles sont mes obligations quand je recrute un nouveau salarié ? Comment rédiger les contrats de travail ? Quels sont les différents types de contrats aidés ? Comment puis-je former mon salarié ?...

Face à cette situation, les équipes de l'ADDEL et de PPSJ ont décidé de mettre en place un dispositif, le Club Asso Emploi, pour répondre à leurs questions et les accompagner dans leur fonction employeur au sens large.

Le Club a ainsi été inauguré le 10 mai 2006, avec le soutien de la Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sports (DRDJS) et de la Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DRTEFP) d'Ile-de-France.

Dès sa création, le Club Asso Emploi Paris s'est donné pour mission d'étendre le dispositif sur l'ensemble de la région Ile-de-France. Les structures franciliennes de soutien à la vie associative se sont rapidement intéressées au Club Asso Emploi et entre 2007 et 2009, huit structures ont été labellisées « structures animatrices » du Club Asso Emploi. Aujourd'hui, toute association d'Ile-de-France peut bénéficier des mêmes services d'accompagnement dans sa fonction employeur quelque soit son territoire d'action.

QU'EST CE QUE LE CLUB ASSO EMPLOI ?

Le **Club Asso Emploi est un dispositif gratuit** qui s'adresse aux associations franciliennes ayant un potentiel d'emploi ou disposant déjà de salariés. Ce dispositif a pour ambition de permettre aux associations **de créer ou de pérenniser leurs emplois** et d'être plus autonomes dans leur fonction employeur.
En signant la charte d'adhésion, l'association devient membre du Club, ce qui lui donne accès gratuitement à l'ensemble des services et outils du Club Asso Emploi.

Adhérer au Club Asso Emploi permet :

- **de réaliser un point de situation avec un conseiller du Club Asso Emploi** :

Chaque nouveau membre réalise une évaluation de ses activités et de son fonctionnement avec un conseiller qui répond à ses premières interrogations.

- **d'échanger et mutualiser avec d'autres associations et des experts :**

Les membres sont régulièrement invités à des réunions d'information collectives (Les Rendez-vous du Club), à des débats autour de sujets spécifiques au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire, et à des ateliers de sensibilisation et d'échange de pratiques.

- **de bénéficier d'informations sur le secteur associatif et de l'Economie Sociale et Solidaire :**

Les membres du Club disposent d'informations régulières grâce à une newsletter et aux actualités en ligne.

- **d'accéder à une boite à outils enrichie et mise à jour régulièrement :**

Le site internet du Club Asso Emploi est un outil d'information et de mutualisation. Chaque membre peut consulter, grâce à un accès personnalisé, des outils téléchargeables (fiches pratiques, modèles, outils de simulation, vidéos).

Le Club Asso Emploi Ile-de-France en 2009, c'est…

550 associations membres

200 nouveaux membres en 2009

27 ateliers de sensibilisation et d'échanges pratiques

12 rencontres collectives organisées

376 associations reçues en entretiens individuels

LES MEMBRES DU CLUB ASSO EMPLOI

Origine géographique

Les associations membres proviennent des 8 départements d'Ile-de-France.
Les associations parisiennes représentent 68,3 % des membres.

Champ d'action

Au niveau du Club régional, les champs d'action des associations sont variés, avec une prédominance du domaine culturel qui représente 33% des membres. Le sport représente quant à lui 22% des associations membres.

Structures employeurs

Les structures accompagnées par le Club Asso Emploi sont majoritairement de « petits employeurs », en création de poste (28%), qui ont 1 salarié (25%) ou 2 salariés (11%). Participer aux activités du Club permet aux associations de créer des emplois. 48% des associations du Club Asso Paris ont en effet créé au moins un emploi depuis leur inscription.

Témoignage d'un membre du Club Asso Emploi :

« Nous sommes très heureux de faire partie du Club Asso Emploi.
Quand nous avons voulu concrétiser notre premier emploi nous nous sommes heurtés à la complexité des démarches et à la difficulté de compréhension des règles de droit.
Nous n'étions pas habitués à faire des démarches, ne connaissions pas les lois et face à la somme d'informations et aux différentes versions, nous n'arrivions pas à avancer dans la création de notre premier emploi. Nous étions un peu dans l'impasse avec beaucoup de questions. C'est la rencontre et le soutien du Club Asso qui nous a permis de construire cet emploi dans notre association : des personnes compétentes nous ont reçu et ont clarifié toutes les questions, puis nous ont aidé à finaliser notre embauche.

Les points forts du Club Asso: rapidité, accessibilité, bienveillance et compétence »

Association « Respirez vous êtes connectés »

LE FONCTIONNEMENT DU CLUB ASSO EMPLOI

L'objectif du Club Asso Emploi est de permettre aux associations de créer ou de pérenniser leurs emplois et d'être plus autonomes dans leur rôle d'employeur.

La mission première de l'équipe du Club Asso Emploi est de favoriser la réflexion des responsables d'associations sur les difficultés qu'ils rencontrent ainsi que sur les atouts dont ils disposent. Ce premier travail est primordial : plus la prise de conscience est réelle, plus l'accompagnement technique est intégré profondément et durablement. Il s'inscrit dans une démarche qui a du sens pour la structure.

Le Club Asso Emploi utilise une pédagogie fondée sur 3 principes :
- **travailler sur le « savoir être » :** il s'agit, par une approche non directive, de permettre une prise de conscience pour évoluer vers une logique d'entrepreneur de l'économie solidaire.
- **apporter des « savoir faire » :** dans cette étape du processus d'autonomisation, les intervenants du Club partent des difficultés rencontrées par les associations au quotidien et leur apportent leur expérience sur ces questions.
- **favoriser l'acquisition de « savoirs » :** les Rendez-Vous du Club, les ateliers et les outils mis en ligne sur notre site Internet apportent des informations techniques et actualisées sur la gestion des emplois et de l'association.

Les résultats attendus du dispositif Club Asso Emploi sont les suivants :
- les dirigeants associatifs acquièrent des compétences techniques
- ils assument réellement et efficacement leurs responsabilités d'employeurs
- ils sont en position d'action et non d'attente concernant le développement et la pérennisation de leurs activités.

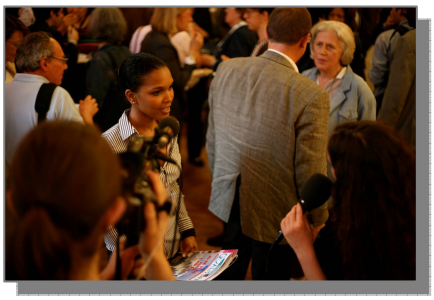

LES OUTILS DU CLUB ASSO EMPLOI

Le Club Asso Emploi propose aux associations membres différents outils pour les accompagner dans leur professionnalisation.

Le point de situation

Au moment de l'adhésion au Club Asso Emploi, les associations réalisent un point de situation sur leurs activités et leur fonctionnement avec un référent qui les suivra tout au long de leur parcours.

L'échange et la mutualisation avec des experts et d'autres associations

- Les Rendez-vous du Club : Des réunions d'informations collectives sont organisées sur des thématiques liées à la fonction employeur et à la gestion globale de l'association. Ces rencontres permettent aux associations d'échanger avec des institutionnels et des experts de la vie associative.
  Quelques exemples de thèmes des Rendez-vous du Club : « Les aides à l'emploi, des opportunités pour votre association ! », « Diversifiez vos financements ! », « Créer et gérer vos emplois : les formalités à accomplir »…
- Les débats : Les associations sont invitées à participer régulièrement à des débats sur des thèmes d'actualité de la vie associative et de l'Economie Sociale et Solidaire.
- Les ateliers de sensibilisation et d'échanges : Des modules d'initiation et de mutualisation sont régulièrement organisés pour permettre aux associations d'avoir des repères sur la fonction employeur et d'échanger avec les autres participants. Différentes thématiques sont ainsi proposées : démarches primo-employeurs, comptabilité simplifiée, bulletins de paie, dossier de financements…

L'accès à des outils en ligne et à l'actualité du monde associatif

- La newsletter du Club Asso Emploi
  Elle est envoyée à toutes les associations qui le souhaitent (membres ou non du Club). Cette lettre regroupe les informations concernant l'actualité du Club Asso Emploi et du secteur de l'économie sociale et solidaire.
- Le site internet du Club Asso Emploi : www.clubassoemploi.fr
  Véritable outil d'information et de travail pour les associations, il a été rénové en 2010 pour permettre une meilleure utilisation. Il propose notamment des actualités associatives, des nouvelles rubriques (« Zoom sur », « Vidéo », « Boite à outils »), des outils en libres accès (les simulateurs de coût d'un emploi, l'outil du moment) ainsi qu'un accès personnalisé pour les membres du Club.

ZOOM SUR : LE SITE INTERNET DU CLUB ASSO EMPLOI

www.clubassoemploi.fr

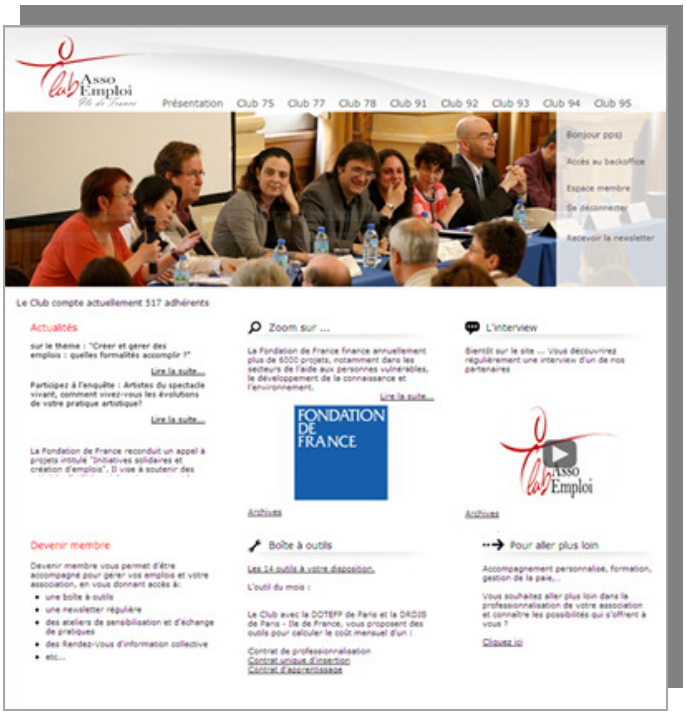

Rénové en 2010, le site internet du Club Asso Emploi est un véritable outil pour aider les associations dans la gestion et le développement de leur fonction employeur.

L'inscription y est gratuite et donne accès à de nombreux services :

- Le téléchargement de fiches outils, de modèles de documents
- L'accès à des outils de simulation
- La possibilité de visualiser des vidéos en ligne
- La diffusion d'informations sur le monde associatif et celui de l'économie sociale et solidaire : Vidéo, Zoom sur, Actualité…
- L'échange avec d'autres associations grâce à l'accès aux coordonnées des autres membres
- La possibilité d'inscription à la lettre d'information bimensuelle.

LES COORDINATEURS DU CLUB ASSO EMPLOI ILE-DE-FRANCE : L'ADDEL ET PPSJ

ADDEL : Association pour le Développement d'une Dynamique de l'Economie Locale
www.addel.org

Créée en 1997, l'ADDEL accompagne, conseille et forme des porteurs de projets, des bénévoles et des salariés dans la gestion et le développement de leur association.
L'objectif de cette association est de développer l'autonomie des structures et ainsi permettre la professionnalisation du secteur associatif.

Elle informe et conseille les associations dans leur gestion quotidienne et leur développement, propose des formations et est porteuse du DLA (Diagnostic Local d'Accompagnement).

PPSJ : Paris Profession Sport et Jeunesse
www.ppsj.com

Paris Profession Sport et Jeunesse est une association issue du dispositif Profession Sport initié par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Son objectif est de favoriser le soutien, la promotion et la pérennisation de l'emploi dans les champs du sport, de la jeunesse, de la vie associative et plus largement de l'économie sociale et solidaire.

PPSJ dispose de différents pôles d'intervention : l'activité d'information et de conseil, le soutien à la gestion salariale, et la promotion de l'emploi sportif et socioculturel. L'association porte également le dispositif CRIB et est partenaire du DLA de Paris.

LES CLUBS ASSO EMPLOI DEPARTEMENTAUX

Le Club Asso Emploi est présent dans 6 départements de l'Ile-de-France via des délégations locales : Paris, Yvelines, Essonne, Val d'Oise, Seine-et-Marne, Val-de-Marne. En 2010, les départements des Hauts de Seine et de la Seine Saint Denis entreront également dans ce dispositif.
La coordination du Club Asso Emploi Ile-de-France est assurée par l'ADDEL et PPSJ, qui pilotent également le Club Asso Emploi de Paris.

Club Asso Emploi Paris
Créé en 2006
Porté par l'ADDEL, PPSJ, Paris Initiative Entreprise
www.addel.org – www.ppsj.com - www.parinitiativentreprise.com

Club Asso Emploi Yvelines
Créé en 2007
Porté par Profession Sport 78 et par la Boutique de Gestion Athéna
www.profession-sport-78.com

Club Asso Emploi Essonne
Créé en juin 2007
Porté par l'ADEE : Action pour le Développement Economique et l'Emploi
www.adee.info

Club Asso Emploi Val d'Oise
Créé en septembre 2007
Porté par le SEVO : Sport Emploi Val d'Oise
www.sevo95.org

Club Asso Emploi Seine-et-Marne
Créé en mars 2009
Porté par l'AFILE : Association pour le Développement des Initiatives Locales pour l'Emploi et l'APSL : Association Profession Sport et Loisirs
www.afile77.org - www.apsl77.com

Club Asso Emploi Val de Marne
Créé en 2009
Porté par l'ADIL : Agence pour le Développement de l'Initiative Locale
www.adil-boutiquedegestion.eu

LES PARTENAIRES DU CLUB ASSO EMPLOI

Différents partenaires soutiennent le Club Asso Emploi dans son développement.

Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports

Direction Régionale du Travail, de l'Emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

Crédit Coopératif

Uniformation

Pôle Emploi

LA REVUE DE PRESSE : ILS PARLENT DU CLUB

Mars 2010

IRMA – Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles
« Du côté des "micros entreprises" »

Décembre 2009

ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI
« Calculer le coût d'un emploi aidé »

FESC – Forum Education Science Culture
« Calculer le coût d'un emploi aidé »

JURISCULTURE n°124
« Le coût d'un contrat aidé »

Octobre 2009

DIRECTION REGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
« Un simulateur du coût d'un emploi aidé est à votre disposition! »

INSPECTION GENERALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Rapport « Evaluation approfondie de la mise en œuvre des dispositifs de promotion et d'accompagnement de la vie associative »

PROJ'AIDE
« Un simulateur pour calculer le coût d'un emploi aidé »

L'ATELIER – Centre de ressources régional de l'Economie social et solidaire
« Calculer le coût d'un emploi, avec Club Asso Emploi »

TERRITOIRES EMPLOI ENVIRONNEMENT
« Un simulateur pour calculer le coût des contrats aidés »

Retrouvez la revue de presse du Club Asso Emploi sur le site internet du Club.

CONTACTS

Site internet

www.clubassoemploi.fr

Structures animatrices

ADDEL

19 rue Béranger - 75003 Paris
Métro République
clubassoemploi@addel.org
Tél : 01 42 74 12 43

www.addel.org

PPSJ

8 rue Albert Bayet - 75013 Paris
Métro Place d'Italie
clubassoemploi@ppsj.com
Tél : 01 45 80 54 00

www.ppsj.com